

La catastrophe écologique de Saint-Basile-le-Grand

Les investigateurs redoutent l'oeuvre d'une main criminelle



L'épais nuage toxique dégagé par l'incendie des 20.000 gallons de BPC entreposés à Saint-Basile-le-Grand a forcé l'évacuation de 3.000 personnes en pleine nuit. La catastrophe a semé l'émoi dans la population des trois municipalités concernées, Saint-Bruno, Sainte-Julie et Saint-Basile, comme en fait foi (en mortaise) le visage inquiet de Madame Denise Bell tenant dans ses bras sa fille Anne-Marie.

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Policiers, inspecteurs environnementaux et fonctionnaires de plusieurs ministères examinaient hier soir avec un intérêt croissant l'hypothèse qu'une main criminelle ait pu déclencher l'incendie qui a ravagé hier matin l'entrepôt de biphényles polychlorés (BPC) de Saint-Basile-le-Grand, déclenchant la plus importante alerte aux diioxines de l'histoire canadienne.

L'hypothèse d'un incendie criminel a d'ailleurs été considérée très tôt hier dans les milieux gouverne-

mentaux, ce qui a amené le ministre de la Sécurité publique, M. Herbert Marx, à confier le dossier pour fins d'enquête au Commissaire aux incendies de la province, Me Cyrille Delage.

Entre temps, les services gouvernementaux remettaient à ce matin l'analyse des premiers tests de BPC effectués dans la région touchée pour déterminer la carte des retombées - théoriques - de diioxines et être prêts hier midi, puis hier soir, ne seront pas finalement tous compilés et analysés que ce matin.

Voir page 8 : Main criminelle

Risques de lésions cutanées et de jaunisse

La tension monte chez les évacués

CAROLE BEAULIEU

La tension montait hier chez les 3.000 évacués du sinistre de Saint-Basile-le-Grand qui ignoraient toujours quand il pourrait réintégrer leur domicile et accusaient les autorités de « les garder dans le noir ».

« Personne n'est venu nous parler, dénonçait hier Pauline Allard, de Saint-Basile-le-Grand. Seules la radio et la télé nous informent. Tout le monde est vague quant aux risques pour notre santé et au moment où on pourra rentrer chez nous ».

L'atmosphère était tendue à l'école de la Chanterelle, à Saint-Basile-le-Grand, lorsque le premier minis-

tre Robert Bourassa est venu rendre visite, en fin d'après-midi, à une cinquantaine de personnes qui s'y trouvaient toujours.

Plusieurs évacués ont vivement interpellé le premier ministre, l'invitant à prendre ses responsabilités. La plupart des questions étaient agressives et plusieurs maugraient

Voir page 8 : Tension

Voir autres informations
— Pages 3 et 5

Postes: entente partielle après seulement 24 heures de grève

PAULE DES RIVIÈRES

Incroyable mais vrai ! La Société des Postes et l'Alliance de la Fonction publique ont conclu hier une « entente provisoire » pour un des deux groupes en grève, moins de 24

heures après le déclenchement du débrayage.

Les deux négociateurs, MM. Harold Dunstan pour la Société d'État, et Robert Delage pour l'Alliance de la Fonction publique, confirmaient hier que le noeud du litige, la sécu-

rité d'emploi, avait fait l'objet d'une première entente.

C'est dire que les parties se dirigeaient hier soir vers un règlement d'un congrès spécial prévu pour la fin de novembre. On proposera d'en faire un programme « à une vitesse », entièrement axé sur l'accès-

« La principale question, c'était la

sécurité ; c'est réglé en principe », a dit M. Delage.

Cette entente touche 4.400 des 5.600 grévistes, soit les employés de bureau. Hier soir, les parties devaient reprendre les discussions afin de réitérer leur exploit pour le groupe des

1.200 techniciens préposés à l'entretien des trieuses de courrier.

Ce débrayage est le troisième aux Postes depuis 15 mois. Il sera certainement moins pénible que celui de l'automne dernier, lorsque les postiers firent une grève de 17 jours.

Hier, le transport du courrier a été très peu perturbé et, à part une arrestation à Montréal, les lignes de piquetage sont demeurées calmes. Les policiers ont escorté les camions de courrier à quelques endroits, mais

Voir page 8 : Entente partielle

Le Festival des films du monde Une ouverture sans vedettes et sans éclat

ROBERT LÉVESQUE

Un public de première a eu droit à une ouverture banale, bilingue et boiteuse de la 12e édition du Festival des films du monde (FFM), hier soir à la salle Maisonneuve de la Place des arts.

Comme à l'accoutumée au FFM, c'est par une courte cérémonie plutôt maladrotte et mal



orchestrée, pendant laquelle le réalisateur sud-africain du film d'ouverture a été amené en scène par une escorte féminine qui est ressortie aussitôt avec lui, sans qu'il puisse dire un mot, que le FFM a été lancé.

Devant un parterre où l'on cherchait en vain les vedettes, on a présenté cinq des sept membres du jury, les deux autres, dont la présidente, la comédienne américaine Susan Anspach, n'étant pas encore arrivés à Montréal ! Le comédien américain Robert Stack, qui préside une section du festival sur les films tournés pour la télévision, est venu déclarer le festival ouvert.

Le film d'ouverture, projeté avant la réception offerte par le festival, a été interdit par les autorités sud-africaines en mai dernier. Tourné par un réalisateur de 25 ans, Darrell Roodt, *The Stick* est également dans la compétition officielle du festival.

Si le festival a débuté de façon toute ordinaire, hier soir, en l'absence de grands noms, et en présence du vice-premier ministre du Québec, Mme Lise Bacon, il en avait été tout autrement dans la salle de presse du festival, depuis hier midi, où les tentatives du président du festival, Serge Losique, de bannir certains critiques (voir article page 9) avaient été dénoncées par plusieurs critiques et reporters.

On apprenait, hier en soirée, que le secrétaire de la Fédération internationale de la presse cinématographique (Fipresci), M. Klaus Eder, avait télégraphié un mot à Serge Losique, depuis Munich, pour lui signifier que si le critique Bernard Boulard, exclu par la direction du FFM, quoiqu'il soit membre du jury de la Fipresci, ne pouvait obtenir son accréditation sur-le-champ, la Fipresci ne donnerait pas son prix au FFM lors de cette édition 88.

Le film du jeune Sud-Africain Darrell Roodt, qui ouvrait le festival

Voir page 8 : Festival

Les péquistes remettront le cap sur la souveraineté

BERNARD DESCÔTEAUX

QUÉBEC — Le Parti québécois apportera des changements radicaux à son programme politique lors d'un congrès spécial prévu pour la fin de novembre. On proposera d'en faire un programme « à une vitesse », entièrement axé sur l'accès-

« La principale question, c'était la

sécurité ; c'est réglé en principe », a dit M. Delage.

Cette entente touche 4.400 des 5.600 grévistes, soit les employés de bureau. Hier soir, les parties devaient reprendre les discussions afin de réitérer leur exploit pour le groupe des

1.200 techniciens préposés à l'entretien des trieuses de courrier.

Ce débrayage est le troisième aux Postes depuis 15 mois. Il sera certainement moins pénible que celui de l'automne dernier, lorsque les postiers firent une grève de 17 jours.

« Il n'y a rien dans ce programme qui soit à deux vitesses, a dit hier M.

Chevette. Tout le programme sera bâti en fonction d'un Québec souverain ».

Il y a eu un changement de cap important dans les discussions au sein de la direction du parti, a reconnu M. Chevette. Il y a moins de trois mois, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, parlait encore de « pro-

Voir page 8 : Souveraineté

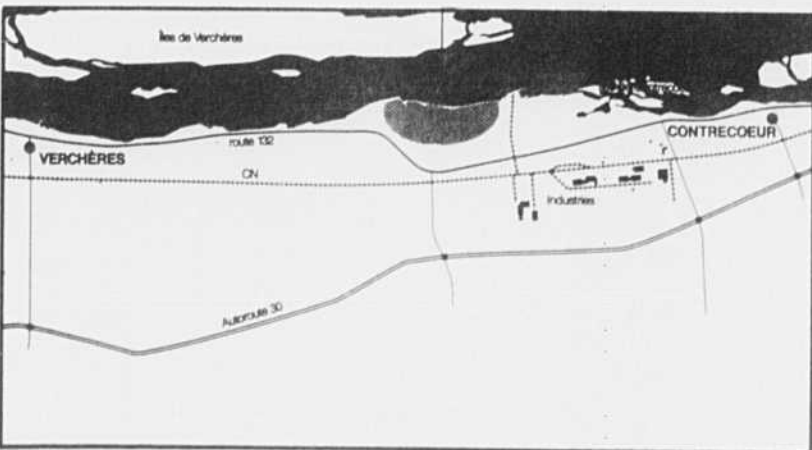
Le Port de Montréal s'étendra jusqu'à Contrecoeur dans 20 ans

JEAN-PIERRE LEGAULT

L'expansion du Port de Montréal au cours des deux prochaines décennies se fera à Contrecoeur. Après plusieurs années d'études, de consultations et de débats, les autorités portuaires en sont venues à la conclusion que les sites disponibles sur l'île de Montréal sont trop limités et exigus pour lui permettre de mener à bien ses projets d'agrandissement.

\$ 7,5 millions seront consacrés à l'achat de terrains d'une superficie 150 hectares dont 133 hectares ont déjà été achetés ou font l'objet d'une offre ferme d'achat. La plupart des terrains appartiennent à trois entreprises privées, parmi lesquelles on

Voir page 8 : Port de Montréal



C'est juste à côté des installations industrielles de Contrecoeur que le Port de Montréal entend se développer.

AUJOURD'HUI

RÉFÉRENDUM EN BIRMANIE

Le président Maung Maung propose un référendum pour ou contre le parti unique en Birmanie. **Page 7**

LES SYNDICATS POLONAIS SE REBIFFENT

Des membres des syndicats officiels polonais menacent Varsovie d'une grève générale. **Page 7**

BNE : UNE TOUR de \$ 60 MILLIONS

La Banque de Nouvelle-Écosse construira à Montréal un édifice à bureaux de \$ 60 millions en association avec Monit International pour abriter son siège régional. **Page 11**

EXPOS 7 GIANTS 5

Les Expos reviennent à Montréal à l'issue d'un long périple qui les a vus gagner seulement deux fois en 13 rencontres. **Page 16**

Le Humanware
Un réseau complet de services à votre disposition

SPÉCIAUX

RABAIS DE 30% À 60%*

Cricket Presents	720,00 \$	459,00 \$
Excel (français)	575,00 \$	379,00 \$
Word 3.01 (français)	575,00 \$	379,00 \$
File (français)	285,00 \$	99,00 \$
Write	250,00 \$	149,00 \$
Works (français)	430,00 \$	249,00 \$
Multiplan (français)	285,00 \$	99,00 \$
Illustrator 88	640,00 \$	425,00 \$
Abaton 300 flat bed	3695,00 \$	2395,00 \$
DataFrame XP60+40	5095,00 \$	2995,00 \$

*offre valide jusqu'au 30 août 1988

SÉMINAIRES D'INFORMATION

- CAO/DAO - 6 septembre
- Comptabilité - 30 août
- Connectivité - 1 septembre
- Edition électronique - 7 septembre
- MacImmeubles - 31 août
- Musique MIDI - 13 septembre
- Vidéographie et Infographie - 14 septembre

Les séminaires se donnent au 1755 boul. René-Lévesque, #103, aux dates mentionnées à 14h00. Pour plus de renseignements: 522-1732

Macintosh SE
SPÉCIAL MACINTOSH SE 40
Avec disque dur interne
40 meg M.B. Téléphonez

MICRO BOUTIQUE
MONTREAL Magasin: 512 est Beaubien (514) 270-4477
Services aux entreprises: 1755 boul. René-Lévesque (514) 522-1732
SHERBROOKE: 2433 ouest, King (819) 564-4644
Concessionnaire autorisé
La rapidité d'apprentissage du Macintosh permet des économies de temps et d'argent dès les premières heures d'utilisation.
Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées de Apple Computer Inc.

Blais-Grenier est expulsée du caucus national des conservateurs

GUY TAILLEFER

OTTAWA (PC) — Le caucus national des conservateurs a endossé hier la décision des députés québécois d'expulser de leurs rangs Mme Suzanne Blais-Grenier, député rebelle de Rosemont.

Elle a été indéfiniment « suspendue », a indiqué la présidente du cau-

cus national, Mme Shirley Martin, à l'issue de la réunion hebdomadaire des députés conservateurs.

Mme Blais-Grenier demeure député conservateur, mais ne pourra participer aux réunions du caucus jusqu'à nouvel ordre. Elle a été évincée du caucus québécois la fin de semaine dernière pour ne pas avoir été en mesure de prouver à la GRC ses

allégations de patronage et de pots-de-vin au sein du gouvernement et du Parti conservateur.

Marginalisée, Mme Blais-Grenier a néanmoins maintenu ses propos mardi dans le cadre d'une conférence de presse tenue à Montréal. Le gouvernement n'avait pas aussitôt repris son souffle hier, espérant avoir enfin clos cette affaire, que d'autres informations faisaient état

d'irrégularités impliquant le député conservateur d'Hochelaga-Maison-neuve, M. Edouard Desrosiers.

Selon *Le Journal de Montréal*, M. Desrosiers aurait empoché à l'automne 1987 les recettes de plus de \$ 4.000 d'un souper-bénéfice, sans qu'aucun reçu d'impôt ne soit émis et sans que les sommes ne soient déclarées.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Main criminelle

Quant aux enquêteurs sur place, ils s'expliquaient mal hier comment un incendie de cette puissance a pu s'allumer, car les BPC figurent en tête des produits les plus résistants à la chaleur jamais créés par la chimie contemporaine. Ce qui explique d'ailleurs leur usage intensif depuis 30 ans dans les condensateurs et transformateurs électriques.

De plus, un enquêteur a affirmé hier soir de façon catégorique que « le système d'alarme 24 heures par jour n'a pas fonctionné ». Ce système, relié aux services municipaux de Saint-Basile, fonctionnait lors de la visite d'inspection du ministère de l'Environnement, le 31 juillet dernier. Coïncidence étrange, une panne d'électricité relativement courte est survenue peu de temps après le début de l'incendie. L'absence de clôture industrielle, requise depuis deux ans par l'Environnement, aurait pu faciliter le passage de vandales ou de « torches » professionnelles.

Par ailleurs, l'incendie de l'entrepôt s'est signalé par une première explosion, qui a alerté un passant. Aucune matière explosive n'était sensée se trouver à cet endroit, mais, hier, plusieurs estimaient que des quantités impressionnantes de solvants ont dû se trouver illégalement à cet endroit pour déclencher les explosions « que journalistes et pompiers ont pu voir pendant la nuit. À moins, bien entendu, que des liquides inflammables aient été introduits dans l'entrepôt par des professionnels.

Les enquêteurs ont cherché hier mais en vain à rejoindre le propriétaire de l'entrepôt de BPC, M. Marc Levy, qui l'avait acquis lorsqu'il dirigeait la compagnie Toxitech au début des années 80. Chez Lubrimax, de Saint-Lazare, dans la région d'Hudson, où M. Levy a des intérêts financiers, on répondait hier que ce dernier était aux États-Unis. La rumeur voulait qu'il soit en Floride.

La compagnie qui possède l'entrepôt incendié a d'ailleurs été publiquement tenue responsable hier de ce désastre environnemental, qui a forcé l'évacuation de 3.000 personnes pour une période indéterminée, par le ministre québécois de l'Environnement, M. Clifford Lincoln. Ce dernier, les traits tirés après une nuit avec le commandement d'urgence, a indiqué hier en conférence de presse en compagnie du premier ministre, M. Robert Bourassa, que son ministère avait entamé des procédures en vue d'éventuelles poursuites contre les propriétaires de l'entrepôt, un édifice sans plancher étanche et sans gicleurs qui n'a jamais correspondu aux normes parce que sa construction est antérieure à leur adoption.

Le propriétaire de l'entrepôt, Marc Levy, a été congédié par Environnement Canada en 1978. Responsable depuis deux ans de l'inventaire provincial des BPC, M. Levy avait adressé durant la même période une demande de subvention au ministère de l'Expansion économique et régionale pour la construction d'un entrepôt de BPC... Son congédiement a été justifié, a expliqué hier un haut fonctionnaire fédéral, par un « apparent et insoutenable conflit d'intérêt ».

Mis au courant de ces faits, le ministère de l'Environnement du Québec accordait néanmoins quelques mois plus tard un permis d'entreposage à Toxitech en vertu duquel cette compagnie pouvait entreposer des BPC à condition de verser en fiducie la somme de \$ 12 du gallon pour leur destruction éventuelle à ses frais. Il en coûte aujourd'hui entre \$ 20 et \$ 40 du gallon pour détruire des BPC.

Le grand responsable des opérations d'urgence au ministère québécois de l'Environnement, M. Antonio Flamand, était incapable hier de dire où étaient les fonds en fiducie communiés par M. Levy pour les BPC de son premier entrepôt et si des fonds similaires avaient été déposés quelque part en dépôt pour les BPC de Saint-Basile.

Un autre fonctionnaire du ministère a par ailleurs affirmé au DEVOIR que la caution de plus d'un million que doit verser un propriétaire pour avoir son permis « n'était plus en vigueur et que le gouvernement pourrait bien devoir saisir du vent » en compensation pour la contamination de la région de Saint-Basile. Le permis était échu depuis quelque temps et, selon la même source, la caution aussi.

Le ministre de l'Environnement et le premier ministre, littéralement happés par les caméras, ont fait face à la tempête: « Situation sérieuse mais pas dramatique », a lancé M. Bourassa en guise d'étiquette du jour.

M. Lincoln devait toutefois reconnaître que cette alerte à la dioxine sans précédent au Canada frappait le coeur de sa politique de destruc-

tion des BPC, qui repose sur la construction d'un entrepôt sécuritaire à Senneterre. L'entrepôt, terminé il y a un mois, a été fermé par injonction et le ministre en est resté à demander à son collègue albertain de détruire les 10.000 gallons de BPC épargnés par l'incendie à l'incinérateur gouvernemental de Swan Hill. L'Alberta n'a pas répondu.

La présence de dioxines un peu partout dans la petite ville de Times Beach, au Missouri, a amené le gouvernement américain à déplacer sa population entière de façon permanente en mai 1983. En juillet 1976, Seveso en Italie devenait le point de mire de la presse internationale à la suite d'une explosion dans une usine de pesticides. D'importants problèmes de santé ont touché cette population qui se ressent encore des séquelles de cette contamination à la dioxine. A Mississauga, en Ontario, une fuite d'ammoniaque dans un train déclencha l'évacuation de 200.000 personnes en 1980. Mais cet accident survenu n'a pas eu de retombées à long terme comme il pourrait y en avoir à St-Basile, ce qui a fait dire au Dr Gaëtan Carrier, spécialiste du DSC-Maisonneuve, que St-Basile était définitivement le plus important accident environnemental de l'histoire canadienne.

◆ Festival

tival hier soir, est de ces films que la promotion présente comme « antimilitariste » (c'est évalue le communiqué de presse), mais qui ne sont qu'un long spectacle de violence, comme un *Platoon* version sud-africain. Si la vision de la violence doit condamner la violence, comme le croit sans doute Darrell Roodt lorsqu'il filme, il se peut aussi qu'elle la sublime, qu'elle la magnifie.

On se retrouve un peu avec ce sentiment, à la sortie de *The Stick* (en français *La Section*), d'autant plus que le sens de la mise en scène assez minimal de Roodt ne fait qu'aligner, les uns après les autres, les épisodes de cette expédition punitive qu'un groupe de soldats blancs mène dans l'intérieur d'un pays africain pour éliminer certains sorciers maléfiques.

Lorsque le film commence, une « section » de l'armée sud-africaine, est assasinée (entendez mitraillé jusqu'à plus de sang) par une bande d'indigènes noirs animée par un sorcier. La section, ou le nouveau commando, qui part au début du film a pour mission d'aller éliminer tout ce qui bouge dans ce coin-là. Mais la bisbille s'installe entre les huit soldats sur lesquels le lieutenant a peu d'emprise. Ils mourront tous, sauf un, qui a vu de près l'horreur, et qui, marqué, s'en retournera chez lui en congé d'armée.

Darrell Roodt a fait un séjour obligatoire dans l'armée sud-africaine, à l'âge de 17 ans. Il voulait témoigner de cette expérience traumatisante où l'armée tue impunément tous ceux qui ont une influence sur les populations noires. Mais son film n'arrive pas à s'élever au-dessus de l'anecdote pour dégager un message significatif et pacifiste.

Il y a beaucoup de *Platoon* dans le scénario et la manière, du spectulaire avant tout, mais sans le talent de chef d'orchestre d'Oliver Stone en matière de violence à l'écran. Le film est interdit en Afrique du Sud. On ne comprend pas trop, parce que si un film semble en symbiose avec le sentiment de la minorité blanche du pays de Botha, c'est bien celui-là qui montre jusqu'à quel point l'intérieur du pays, la masse noire qui l'habite, est une chose innommable, comme la peur, en tout cas une chose hostile.

Mais ce film, malgré l'amateurisme de son interprétation, où aucun comédien ne se démarque, a sans doute fait peur parce qu'il y a des choses qu'il ne faut pas remuer au pays de l'apartheid.

En tout cas, on voyait mal, hier, comment ce film signé par un jeune cinéaste honnête mais sans plus peut servir de film inaugural plus qu'un autre pour un festival qui a des prétentions.

◆ Entente partielle

les grévistes ne les ont pas empêchés de rentrer. À Toronto, principal centre de tri au pays, le transport du courrier a été quelque peu retardé.

Si les parties se sont entendues, c'est qu'elles ont coupé la poire en deux: la Société garantit au syndicat qu'aucun employé de bureau ne sera mis à pied au cours des deux prochaines années. En revanche, l'Alliance de la Fonction publique accepte que l'employé en surplus soit affecté à une autre classification et même si c'est nécessaire, à un poste que son syndicat ne représente pas. Il conserverait toutefois les droits qui lui sont reconnus dans son contrat de travail. La Société gagne en flexibilité, le syndicat rassure ses membres, dans un contexte d'austérité et de modernisation des équipements.

donnait raison au syndicat en leur laissant leur sécurité. Avant eux, les facteurs avaient également fait la grève pour protester contre la diminution d'effectifs à laquelle la Société s'apprêtait à procéder.

Hier, les progrès ne sont pas apparus spontanément. Il aura fallu une véhémence sortie, émaillée de jurons, du médiateur, M. Mac Carson, et il aura aussi fallu l'intervention du médiateur en chef du ministère du Travail, M. Bill Kelly. Ce dernier, le patron de M. Carson a dit pour détendre l'atmosphère qu'il venait jeter un coup d'oeil au travail en temps supplémentaire, très onéreux, de M. Carson.

Les employés en grève sont répartis dans 19 classifications. Quinze d'entre elles représentent des employés de bureau. Les techniciens se partagent deux classifications et un employé, un seul, affecté au tri du courrier à bord des trains à une époque aujourd'hui révolue a une classification à lui tout seul. Les employés de bureau gagnent entre \$ 9 et \$ 10 l'heure, les techniciens entre \$ 10 et \$ 16. Des écarts assez importants séparent les parties jusqu'à hier.

Le syndicat demandait des augmentations salariales de 10 % pour 1987 et une hausse couvrant l'inflation pour 1988. La Société offrait jusqu'à hier des hausses de 3 % pour 1988 et 1989; quant aux salaires de 1987, ils seraient gelés. Les employés sont sans contrat depuis le 31 décembre 1986.

◆ Tension

que Robert Bourassa était venu « faire son show », « donner des poignés de main », mais « n'avait rien dit de précis ».

Le premier ministre, accompagné du ministre de l'Environnement Clifford Lincoln et du député Gérard Lalonde, lui aussi évacué, s'est fait rassurant, affirmant que le gouvernement du Québec manifestait « une volonté politique maximum de les aider ».

Plusieurs centaines d'évacués avaient cherché refuge hier chez des amis ou des voisins non touchés par l'évacuation. Un solide cordon de sécurité bloquait tous les accès à leurs demeures, donnant lieu à certaines scènes déchirantes alors que certains, tel un vieillard en larme violent aller nourrir son chat, étaient repoussés par les policiers.

La question des centaines d'animaux domestiques laissés dans les foyers ne sera résolue qu'aujourd'hui alors que les autorités, ayant en main les résultats de toxicité, permettront ou non aux résidents d'aller les nourrir.

Pour dépanner les gens privés de vêtements ou de médicaments, un centre de bénévolat fournissait des vêtements et des médecins ont refait des prescriptions pour les personnes ne pouvant retourner chercher leurs médicaments.

Certains évacués, tel Mme Pauline Allard, se reprochaient de ne pas avoir fait campagne plus tôt contre l'entrepôt. « Quand certains ont fait campagne contre l'entrepôt, nous sommes restés chez nous, rappela-t-elle. Maintenant nous sommes dehors ».

La confusion était grande chez les évacués qui recevaient des informations contradictoires quant aux risques réels pour leur santé et aux mesures qu'ils devaient désormais prendre.

Alors que certains médecins déconseillaient l'allaitement aux mères de nourrissons, les DSC desservant la région disaient que ce n'était pas contre-indiqué.

Une même confusion régnait quant à la consommation de l'eau du robinet.

Les trois Départements de santé communautaire couvrant les municipalités impliquées, le DSC Charlemoyne, le DSC Saint-Hyacinthe et le DSC Honoré-Mercier, étaient inondés d'appels de résidents inquiets.

Au CLSC des Patriotes, centre de services communautaires desservant certains des quartiers touchés, l'infirmière responsable du dossier avait quitté le travail à 16 h 30 comme d'habitude, et la réceptionniste de l'accueil était livrée à elle-même pour répondre aux inquiétudes des citoyens. « Je prends leur nom et on les rappellera demain », disait-elle.

Les responsables de santé publique des trois DSC s'affairaient à mettre sur pied un programme spécial qui s'adressera aux évacués et aux personnes qui auraient pu être en contact avec les fumées toxiques.

Selon le docteur Gaëtan Carrier, expert-conseil du département de santé communautaire de Maison-neuve-Rosemont et l'un de ceux qui a recommandé l'évacuation, les effets des fumées toxiques ne se feront sentir « que dans quelques semaines et quelques mois, peut-être plus ».

Il est donc important, a-t-il expliqué, que toutes les personnes ayant pu être affectées soient vues par des médecins ayant été formés au même protocole d'examen.

Toutes les données de ces examens devront en effet être centralisées de façon à ce que les responsables de santé publique puissent voir les effets à plus long terme.

Les personnes concernées n'ont

donc pas intérêt à voir maintenant leur médecin.

Les personnes qui ont inhalé des fumées toxiques ou ont été en contact avec elles pourraient notamment subir des atteintes au foie, des lésions cutanées, des irritations de la gorge et peut-être des effets génétiques à long terme, a laissé entendre hier le docteur Carrier qualifiant le ministre de Saint-Basile du plus « important accident du genre » à survenir au Canada.

« Ce n'est pas Bhopal a-t-il dit, faisant référence à la catastrophe indienne qui avait fait des centaines de morts et de blessés. Mais c'est plus grave que Mississauga ».

Selon le Dr Carrier, le « potentiel de risques » d'atteintes physiques chez les personnes touchées est plus grand même dans ce cas-ci qu'il ne l'était à Mississauga.

Il recommande aux personnes concernées « d'attendre les directives du DSC de leur région ».

Les évacués du périmètre sinistré en avaient gros sur le coeur hier à l'endroit des autorités municipales.

« Ils n'ont pas même pas le courage de se montrer ici », lançait un des évacués hébergés à l'école Chantrelle.

Selon Phil Edmonston, candidat néo-démocrate dans le comté et dont le bureau est à moins de 300 mètres de l'entrepôt, l'évacuation s'est bien déroulée « grâce à l'initiative des gens » et ne doit rien aux autorités municipales.

Ce sont des bénévoles et des personnes évacuées, dont Mme Lise Sweeney, une résidente de Saint-Basile associée localement à « l'opposition au conseil de ville », qui ont effect hier contacté des commerçants du coin pour obtenir de la nourriture pour les évacués et organiser la logistique de l'hébergement. Une école de karaté locale a fourni des matelas. Plusieurs résidents des municipalités ont mis la main à la pâte.

En conférence de presse un conseiller municipal a confirmé que la population locale n'avait pas été sensibilisée aux mesures d'urgence en cas de sinistre.

Le député de Verchères et critique du Parti québécois en matière d'environnement, M. Jean-Pierre Charbonneau, a pour sa part dit hier trouver plutôt « aberrant » que les responsables gouvernementaux affirment qu'on a été « chanceux » de détecter à temps, avant que le problème ne devienne trop grave.

« On laisse au hasard la détection rapide » d'un accident pouvant causer des dommages importants à l'environnement, s'est offusqué hier M. Charbonneau, dont le bureau de comté, à Beloeil, est situé à quelques km du lieu de l'accident.

Selon M. Charbonneau, le gouvernement devrait adopter des normes plus sévères en matière d'entreposage de matières dangereuses qui rendraient obligatoire entre autres le « gardiennage permanent et constant des entrepôts de BPC ».

Le député de Verchères attend toujours la politique globale sur la gestion des BPC que le ministère de l'Environnement du Québec avait promise il y a deux ans.

◆ Port de Montréal

trouve Stelco. Le reste, à une quinzième des petits propriétaires.

Avant d'aller de l'avant avec les projets de Contrecoeur, la Société du Port de Montréal devra cependant recevoir les approbations nécessaires du ministère de l'Environnement. À cet égard, le ministre fédéral des Transports, Benoît Duchard, a précisé qu'il demandera bientôt la mise en place d'une commission d'étude environnementale sur le sujet afin que le Port puisse procéder le plus rapidement possible.

Les travaux d'aménagement des trois postes à qui prévus devraient débuter d'ici à deux ou trois ans, selon Dominic Taddeo, directeur général du Port. En fait, c'est la demande des clients qui commandera l'échéancier d'aménagement.

Pour les autorités portuaires, il ne s'agit aucunement de négliger le développement possible à Montréal même. Elles entendent acquérir tout terrain disponible à cette fin, mais ne se font pas d'illusions. « Le site de Tétéraulville, près du terminal Cast dans l'Est de la ville, est le seul espace ouvert qui pourrait encore être aménagé », a déclaré Ronald Corey, président du conseil d'administration du Port. Mais cet endroit est présentement dévolu à des fins créatives et constitue le seul endroit dans ce quartier où les citoyens ont accès au fleuve.

Faisant état à plusieurs reprises du désir de développer ce site, les autorités ont cependant précisé qu'en raison des impacts négatifs prévisibles sur l'environnement, elles n'insisteront pas pour aménager ce site, à moins qu'une commission environnementale « nous le recommande ».

Des 13 sites qui ont fait l'objet d'étude pour le développement du Port, cinq — dont deux sur l'île de Montréal — ont été retenus pour examen approfondi. Outre Tétéraulville dont il a été fait mention précédemment, Longue-Pointe s'avère inadéquat à cause de la relocalisation d'entrepri-



Jean-V. DUFRESNE
▲ Montréal

Trois nouvelles, une réalité

J'AI comme l'intuition que la grève des cols bleus de Montréal n'aura pas lieu, qu'on finira par s'entendre. Ce soir, la Ville de Montréal, la CUM et le syndicat se retrouvent tous à table, dans l'appréhension d'une première rencontre le 6 septembre en présence cette fois du conciliateur nommé hâtivement par Québec à la requête des autorités municipales.

À l'heure où le centre-ville n'est plus qu'un vaste chantier de construction, que la Ville prend froid et qu'il faudra bientôt sortir son « linge d'hiver », le spectre d'une grande cité privée des services de 5.000 cols bleus a de quoi effrayer le maire Jean Doré dont l'image méticuleusement entretenue de jeune « Monsieur Net » souffrirait dangereusement d'un débrayage aussi salissant. D'autant que l'empilage de milliers de sacs à ordures dans nos parcs publics serait l'une des plus détestablement visibles conséquences d'un arrêt de travail généralisé.

Je laisse aux spécialistes accrédités de la chose municipale le soin de juger qui aura tort ou raison si d'aventure on ne parvenait pas à s'entendre d'ici les prochaines semaines.

Une chose est certaine. Le citoyen cochon de payant n'a jamais eu les cols bleus en odeur de sainteté. Et l'opinion publique est appelée cette fois à peser encore plus lourd dans la balance, pour trois raisons qui sont certes étrangères aux négociations elles-mêmes, mais toutes susceptibles de conditionner la perception que le contribuable se fait aujourd'hui de la grève dans les services publics.

Il suffit de lire les journaux depuis quelques semaines pour constater qu'un certain nombre de nouvelles distinctes les unes des autres finissent par constituer une sorte d'agglomérat cohérent d'événements à partir desquels les citoyens vont rendre verdict si les négociations échouent.

Premier élément, le conflit qui s'éternise à Bell Canada, mais surtout les intolérables actes de sabotage qui l'ont ponctuée. Il est étonnant que ces délits n'aient pas suscité plus d'indignation jusqu'à ce jour, mais il ne faut pas en conclure pour autant que l'opinion publique en soit rendue à les accepter passivement comme un élément normal de la stratégie syndicale dans les services publics. Par quelle aberration arrive-t-on à croire que la rupture des câbles téléphoniques attire la sympathie des usagers sur les revendications des employés de Bell Canada? À vrai dire, c'est l'employeur qui y gagne. Le sabotage répugne à l'éthique en dehors d'un combat à finir contre la tyrannie, et nous n'en sommes pas encore là, que je sache, hormis dans l'esprit de certains activistes, victimes de ce que j'appellerai « la romance du caïn ». Le sabotage ne nuit pas aux épisseurs, il leur fournit au contraire du travail supplémentaire, et les fournisseurs en tirent un bénéfice accru. Et le sabotage offre aussi à Bell Canada l'occasion de démontrer son expertise et la compétence de ses équipes d'urgence en temps de crise. Le sabotage non plus n'affecte pas la sympathie du bon peuple pour ces gentilles petites bêtes que sont les écureuils, friands, on en convient, des gaines de plastique qui protègent les câbles du réseau. Et tout le monde sait que ces charmants rongeurs sont parfaitement incapables à manier la tronçonneuse.

Deuxième élément, la nouvelle parue lundi dans LE DEVOIR qui fait état de centaines de tonnes de déchets biomédicaux émanant des hôpitaux dont on ne sait plus que faire. Restes alimentaires de malades infectueux, abats humains, seringues jetables, produits radioactifs, qui trouvent sans surveillance le chemin de l'incinérateur inefficace ou du dépôt de banlieue. J'avais écrit une longue série de reportages sur ce sujet dans le défunt *Montreal Star* où j'étais alors journaliste, en 1970, à l'aide de documents confidentiels que nous avaient refilés deux courageux inspecteurs de la Ville de Montréal. L'affaire fit grand bruit, les administrations hospitalières insultées menacèrent de poursuites, l'Organisation Mondiale de la Santé s'en émut, le président du Comité exécutif, M. Saulnier, promit une réforme en profondeur des méthodes de sélection et de contrôle des déchets, certaines améliorations furent apportées, mais vingt ans après, on le voit, le problème demeure entier. Cependant, en vingt ans, malgré tout, les citoyens, même les plus bêtement réfractaires à toute notion d'écologie ou d'environnement, ont acquis une conscience aiguë de ces problèmes. Trop longtemps la menace sur la qualité du milieu fut assimilée à un discours théorique sur la persistance des orgelets sur les paupières des pigeons voyageurs dans le Grand Nord, vous voyez ce que je veux dire. Bref, c'était l'ésotérisme total, qu'encourageait une terminologie académique ou si granola que personne ne voulait prendre la menace au sérieux.

Mais Saint-Basile-le-Grand n'est pas un comptoir polaire, ce n'est même pas une ville voisine, c'est ici même, en plein coeur du grand bassin métropolitain. Et les BCP qui flambent la nuit à trois heures, ce n'est pas une abstraite présence de mercure dans le foie d'un brochet abîmé, ce sont des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui auraient pu simplement mourir.

Loins des cols bleus, pensez-vous?

ses que son utilisation à des fins portuaires entraînerait et de l'impossibilité d'y construire un nouveau terminal.

Sur la Rive-Sud, les sites de Tracy-Est et Varennes-Ouest ont été écartés, Contrecoeur présentant les meilleures perspectives d'aménagement quant aux conditions de navigation, de la flexibilité d'aménagement, de l'accès routier et du système ferroviaire en place et surtout, de l'infrastructure portuaire déjà en place, puisque le site retenu est voisin des installations et du quai de Sidbec-Dosco.

Le projet de *Stratégie de développement Horizon 2010, dévoilé hier, a été colligé à partir de l'étude Dessau commandée en 1981.*

Selon le document, le trafic total au Port de Montréal devrait augmenter annuellement de 2,1 % pour atteindre 35,6 millions de tonnes en 2010. Le trafic des marchandises conteneurisées augmentera de 3,8 % par année et représentera, dans vingt ans, 36,5 % du trafic total, comparativement à 25,3 % l'an dernier.

Les installations portuaires actuelles sur l'île de Montréal couvrent une superficie de 142 hectares. Selon l'étude, le Port aura besoin d'une superficie de 294 hectares d'ici vingt ans pour rencontrer la demande. C'est avant tout pour la manutention de conteneurs que le besoin d'espace se fera sentir. De 55 hectares — 40 % de la surface totale — qu'ils occupent présentement, les conteneurs en accapareront 175 en 2010, soit près de 60 %.

◆ Souveraineté

gramme à deux vitesses ». Une « vitesse » pour un Québec faisant encore partie du Canada et une autre pour un Québec souverain.

Les modifications au programme qui seront proposées seront beaucoup plus importantes que ce qui avait été prévu, a dit M. Chevrete qui a donné quelques exemples. Dans le domaine de l'éducation, le programme dira ce qu'un Québec souverain fera plutôt que ce qu'un « bon gouvernement » proposerait de réa-

liser en attendant l'indépendance. Toutes les références au concept de « l'affirmation nationale » inscrites au programme par l'ancien chef, Pierre-Marc Johnson, seront biffées.

Le programme que la direction actuelle du parti souhaite voir adopter sera avant toute chose un manifeste sur l'indépendance. On cherchera à convaincre les Québécois de la nécessité de l'indépendance et il ne sera surtout pas question des stratégies qui seront mises de l'avant.

La proposition que présentera l'exécutif limitera les références aux stratégies et modalités d'accès à l'indépendance au strict minimum. Comme M. Parizeau l'avait déjà indiqué, on y spécifiera que voter oui pour le Parti québécois à la prochaine élection sera oui à la souveraineté. Il ne sera donc pas question de promettre un référendum avant d'engager des négociations. Le seul engagement qu'on retrouvera dans le programme sera la promesse de faire ratifier le résultat des négociations par les Québécois.

Il pourrait arriver que le gouvernement fédéral refuse d'engager des négociations avec un gouvernement péquiste qui aurait été élu démocratiquement. Dans ce cas, la stratégie commanderait de possiblement faire appel au peuple d'une façon ou d'une autre, a indiqué hier M. Chevrete. Toutefois, ce genre de recours ne sera pas défini dans le programme.

Les amendements qu'entend proposer l'exécutif du PQ étaient soumis hier aux députés à titre de consultation. L'accueil a été très positif, croit M. Chevrete qui note que les suggestions qui ont été faites visent à faire en sorte que les mots aient bien la même signification pour tout le monde. L'exécutif rendra publique début septembre ce qu'il appelle sa « proposition principale » d'amendement. Elle sera discutée d'abord en conseil national les 10 et 11 septembre, puis en assemblée dans chaque comté. Les militants pourront alors mettre au point leurs propres propositions d'amendement. Le congrès aura lieu les 25, 26 et 27 novembre, à Saint-Hyacinthe.